Points forts De la Polynésie française **BILAN** LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2017



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

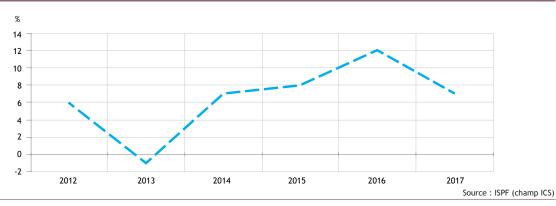
En 2017, le nombre de créations d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services fléchit de 7 % par rapport à 2016.

Les entreprises créées restent prépondérantes dans le secteur tertiaire et représentent 81 % des créations. Les secteurs de l'industrie et de la construction connaissent une baisse des créations d'entreprises en 2017.

Les entreprises nouvelles se constituent majoritairement sous la forme individuelle (86 %). Les Îles Du Vent accueillent toujours quatre créations d'entreprises sur cinq. A l'ouverture, les nouvelles entreprises n'ont pas de salarié.



Graph.1 - ÉVOLUTION ANNUELLE DES CRÉATIONS PURES



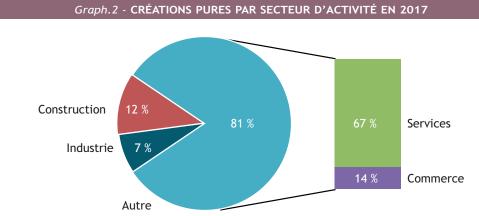
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | Variation 2017/2016 | | |
|----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|------------------------|-----|--|
| Unité : nombre | | | | | | | | % | |
| Nombre d'entreprises : | | | | | | | | | |
| actives au 31/12 | 22 677 | 23 111 | 23 685 | 24 589 | 25 794 | 26 760 | 966 | 3,7 | |
| créées durant l'année | 2 342 | 2 325 | 2 485 | 2 695 | 3 015 | 2 814 | - 201 | 6,6 | |
| réinscrites durant l'année | 856 | 864 | 832 | 950 | 1030 | 1041 | 11 | 1,0 | |
| radiées durant l'année | 2 244 | 2 215 | 2 344 | 2 391 | 2 682 | 2 766 | 84 | 3,1 | |
| Taux de création brut | 11 % | 10 % | 11 % | 11 % | 12 % | 11 % | - | - | |
| Taux de réinscription brut | 4 % | 4 % | 4 % | 4 % | 4 % | 4 % | - | - | |
| Taux de radiation brut | 10 % | 10 % | 10 % | 10 % | 11 % | 11 % | - | - | |



1. LE SECTEUR TERTIAIRE EN RETRAIT

En 2017, les entreprises en activité dans le secteur tertiaire représentent 77 % de l'ensemble du parc des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. La part de la construction et de l'industrie reste relativement stable avec respectivement 13 % et 10 % du parc. Après la forte croissance de 2016, le nombre de créations pures est en baisse en 2017 dans l'ensemble des secteurs (-7 %). Le secteur tertiaire attire toujours quatre créations d'entreprises sur cinq en 2017, malgré une diminution de 5 % des unités créées après trois années consécutives de hausse.

Le secteur de la construction rassemble 12 % des créations totales contre 14 % en 2016, celui de l'industrie reste stable avec 7 % des unités créées.





Source : ISPF (champ ICS)



Les services représentent 67 % du total des créations d'entreprises en 2017. Le nombre de créations pures recule de 3 % par rapport à l'an passé. C'est en particulier dans le sous secteur des Transports et entreposage que la baisse est conséquente par rapport à 2016 (- 22 %). La Santé humaine et action sociale se démarque aussi avec un retrait de 8 % des créations comparé à 2016. Le sous secteur des Activités de soutien aux entreprises, de nettoyage courant et d'aménagement paysager dont les créations sont habituellement excédentaires sont également en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente.

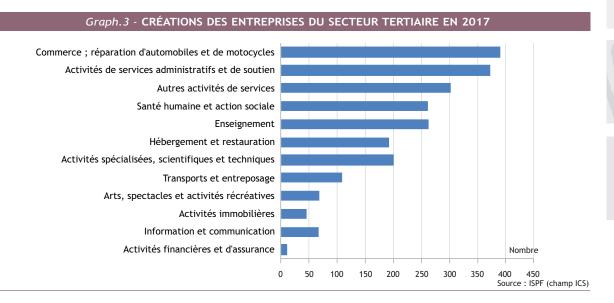
La plus forte progression des créations provient du sous secteur de l'Information et communication avec 56 % de croissance soit 24 entreprises créées de plus cette année par rapport à 2016. Les créations dans le sous secteur des Activités spécialisées, scientifiques et techniques continuent de progresser en 2017 mais dans une moindre mesure avec une hausse de 10 % contre 25 % en 2016.

1.2. Les créations en retrait dans le commerce

En 2017, le commerce regroupe 14 % de l'ensemble des primo créations. Après une hausse de 11 % en 2016, le nombre des créations diminue à nouveau en 2017 (- 14 %) dans ce secteur. Le nombre de créations dans les trois sous secteurs composant le commerce est en baisse, en particulier le commerce de détail (- 22 %) comparé à 2016. C'est principalement l'activité de « Vente à domicile » ou démarchage qui a le plus contribué à la baisse avec une diminution de 41 % de ses créations. Par contre l'activité du commerce d'alimentation générale double le nombre de ses créations en 2017 par rapport à 2016.

Dans le commerce de gros, les créations se concentrent dans l'activité de « Commerce de gros non spécialisé » avec plus de la moitié des primo créations du secteur. Toutefois, elles diminuent de 4 % par rapport à 2016.

Dans le secteur du Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, les créations les plus nombreuses se trouvent toujours dans le poste « Entretien et réparation de véhicules automobiles légers » mais fléchissent tout de même de 18 % en 2017.



1.3 Léger recul des créations dans le secteur industriel

Les créations dans le secteur industriel sont en baisse de 5 % en 2017 après deux années consécutives de hausse. Quatre entreprises industrielles sur cinq sont de forme personnelle. Les activités industrielles habituellement génératrices d'entreprises connaissent une contraction de leurs créations notamment la « Pâtisserie » avec deux tiers en moins d'unités créées en 2017, la « Fabrication de vêtements de dessus » (- 19 %) et les « Autres activités manufacturières » (- 13 %). Quelques activités se portent bien dont « l'Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin » qui compte sept entreprises créées en 2017 contre une seule en 2016. Puis la « Construction de bateaux de plaisance » qui triple son nombre de créations d'entreprises par rapport à 2016 ainsi que la « Transformation et conservation de fruits ». La « Réparation de machines et équipements mécaniques » double ses créations avec 16 unités créées en 2017 contre sept l'an passé.





1.4 Des créations moins nombreuses dans la construction

Le nombre de créations pures dans le secteur de la construction diminue de 20 % en 2017 et retrouve son niveau de 2015 soit 325 unités créées. Les créations dans la construction représentent 12 % de l'ensemble des créations polynésiennes en 2017. Elles sont en baisse dans les sous secteurs des Travaux de construction spécialisés et de Construction de bâtiments avec respectivement 69 et 13 entreprises en moins par rapport à 2016. C'est principalement l'activité des « Autres travaux de finition » qui tire à la baisse le nombre de créations du secteur des Travaux de construction spécialisés (- 28 %). Certaines activités se démarquent comme les travaux d'électricité dont le nombre de créations progresse de 47 % par rapport à 2016 ainsi que les Travaux de peinture et vitrerie avec neuf primo entreprises contre une seule créée en 2016. L'activité de la « Construction d'autres bâtiments » perd un tiers de primo créations comparé à 2016. Seul le sous secteur du « Génie civil » enregistre une évolution positive de ses créations notamment l'activité de Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux en doublant le nombre de ses créations en 2017 : six créations contre trois en 2016.

LES RÉACTIVATIONS D'ENTREPRISES SE MAINTIENNENT

Les réactivations d'entreprises concernent les entreprises individuelles qui ont repris une activité en 2017 après avoir été radiées précédemment. Si l'on intègre les réactivations aux primo entreprises, une entreprise sur quatre créée est le fait d'une entreprise réactivée. Ainsi 1 041 entreprises ont été réactivées en 2017 soit 11 de plus qu'en 2016 et principalement dans le secteur des Services avec 59 % des réactivations. Deux activités concentrent le plus de réactivations en 2017 : la « Restauration de type rapide » avec 62 entreprises en progression de 24 % comparé à 2016 et les « Autres services personnels » avec 54 unités réactivées.

Le commerce concentre 16 % des réactivations de l'année en progression de 6 % par rapport à 2016. Les plus fortes progressions se trouvent dans le « Commerce d'alimentation générale » et la « Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés » dont le nombre de réactivations triple en 2017.

La part des réactivations dans l'industrie reste au même niveau que l'an passé soit 9 % de l'ensemble des réactivations. Elles restent pombreuses dans les trois activités dominantes à savoir la

PAR SECTEUR Nombre 1200 1000 800 600 400 200 2013 2017 2014 2015 2016 Industrie Construction Commerce Services Source: ISPF (champ ICS)

Graph.4 - RÉACTIVATIONS DES ENTREPRISES

restent nombreuses dans les trois activités dominantes à savoir la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » (19), la « Fabrication de vêtements de dessus » (18) et les « Autres activités manufacturières » (11).

Enfin, le secteur de la construction représente 16 % des réactivations totales en 2017 soit deux points de moins qu'en 2016. Trois entreprises réactivées sur cinq se trouvent dans le poste des « Autres travaux de finition ». Les réactivations diminuent de moitié dans le poste de la « Construction d'autres bâtiments » avec seulement 11 réactivations contre 22 en 2016.

Les entreprises se réactivent fréquemment dans les activités à faible technicité ou de nature temporaire ou encore au gré des chantiers. Ces dernières peuvent refléter une certaine fragilité de l'entreprise ou une plus grande flexibilité. Pour les entreprises qui ont repris une activité en 2016, 18 % d'entre elles ont à nouveau cessé leur activité au cours de l'année 2017.

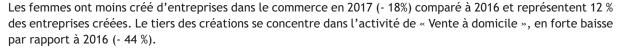
2. PROFIL DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

En 2017, la majorité du parc d'entreprises individuelles en activité soit 60 % est constituée par des hommes. Sur les 2 424 entreprises personnelles créées cette année, 49 % sont constituées par des femmes soit deux points de mieux qu'en 2016. Comparée à 2016, la tendance du nombre de créations est à la baisse notamment pour les hommes avec une baisse de 14 % contre 3 % pour les femmes.

2•1 Les femmes omniprésentes dans les services

Sur 1 199 entreprises créées par les femmes en 2017, les trois quarts se trouvent dans le secteur des services (920) comme en 2016. Les activités les plus représentées par la gent féminine sont les « Autres services personnels » avec 104 créations, les « Autres enseignements » (84), les « Autres activités de soutien aux entreprises » (69), la « Restauration de type rapide » (63) et le « Nettoyage courant des bâtiments » avec 58 créations.





Les créations féminines dans l'industrie diminuent de 9 % en 2017 mais représentent toujours 9 % de l'ensemble des créations. La « Fabrication de vêtements de dessus » reste l'activité dominante avec 23 créations, puis la « Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie » (19) et les « Autres activités manufacturières » (16).

Le secteur de la construction représente 2 % des créations de la part des femmes soit un point de moins qu'en 2016. Deux entreprises sur trois se créent dans l'activité des « Autres travaux de finition ».

En 2017, l'âge moyen des femmes créatrices s'établit à 33 ans comme pour 2016.

2.2 Les créateurs se maintiennent dans l'industrie

En 2017, 1 225 entreprises individuelles sont fondées par des hommes dont près des deux tiers se trouvent dans le secteur des services, en baisse de 11 % par rapport à 2016. Deux activités du secteur se démarquent à savoir les « Autres services personnels » avec 98 créations et les « Services d'aménagement paysager » avec 61 créations.

Une entreprise sur cinq est créée par la gente masculine dans le secteur de la construction. Le poste des « Autres travaux de finition » rassemble 62 % des créations du secteur.

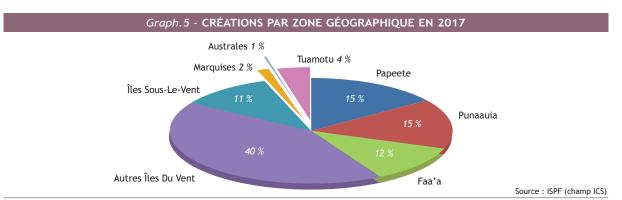
La part des créateurs dans le secteur du commerce reste stable à 12 % malgré une diminution de 17 % des créations par rapport à 2016. Les activités commerciales les plus représentatives sont encore l'« Entretien et réparation de véhicules automobiles » avec 34 unités créées, le « Commerce de gros non spécialisé » (30) et la « Vente à domicile » (27).

Les créations industrielles représentent 6 % de l'ensemble des entreprises créées par les hommes. Elles sont stables par rapport à 2016. L'activité de « Réparation de machines et équipements mécaniques » rassemble le plus de primo créations (15).

L'âge moyen des hommes créateurs augmente d'un an comparé à 2016 et atteint 35 ans.

3 • LES CRÉATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En 2017 comme en 2016, quatre entreprises polynésiennes sur cinq ont leur siège dans les Îles Du Vent. Le reste des entreprises se répartit entre les Îles Sous-Le-Vent (11 %), les Tuamotu-Gambier (4 %), les Marquises (2 %) et les Australes (1 %).



3•1 Les Îles Du Vent polarisent les créations d'entreprises polynésiennes

Les Îles Du Vent rassemblent 84 % des créations pures en 2017, un point de mieux que l'an passé. Cependant, le nombre de créations d'entreprises a moins progressé dans les Îles Du Vent (- 6 %) comparé à 2016 notamment dans le secteur de la construction avec une baisse de 21 %.

Le secteur tertiaire enregistre également une légère diminution de 4 % du nombre des primo créations bien qu'il accueille quatre entreprises sur cinq. Les créations dans le secteur industriel se maintiennent.





3.2 Les créations dans l'archipel des Tuamotu en progression

Les Tuamotu-Gambier représentent le seul archipel en 2017 où le nombre de créations d'entreprises progresse (+ 20 %) en particulier dans le secteur tertiaire et la construction. Le secteur du commerce attire deux fois plus de créations par rapport à 2016 et le secteur de l'hébergement, restauration compte un tiers de créations en plus comparé à 2016. La baisse du nombre de créations est plus marquée dans les archipels des Australes (- 72 %) et des Marquises (- 31 %) majoritairement dans le secteur tertiaire.

Dans les Îles Sous-Le-Vent la baisse des unités créées (- 10 %) concerne tous les secteurs, en particulier dans l'industrie (- 46 %).

3.3 Punaauia, Papeete et Faa'a: foyer des créations

En 2017, les trois communes de Punaauia, Papeete et Faa'a concentrent 42 % des créations polynésiennes. Dans les Îles Du Vent, une entreprise sur deux se créée dans ces trois communes. Les créations d'entreprises ont progressé à Papeete (+ 3 %) alors qu'elles sont en retrait dans les communes de Punaauia (- 6 %) et Faa'a (- 8 %). Les créations les plus nombreuses se trouvent dans le secteur du Commerce pour ces trois communes avec l'Enseignement en plus pour Punaauia.



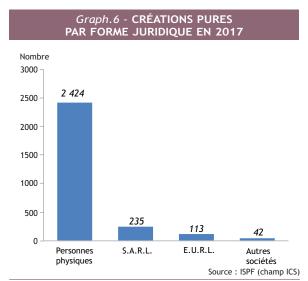
4. PART DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR FORME JURIDIQUE

Les entreprises individuelles représentent toujours 81 % de l'ensemble des entreprises du champ ICS en 2017 et les sociétés 19 %, les sociétés à responsabilité limitée (S.A.R.L.) restent les plus nombreuses.

4.1 Léger retrait des entreprises à forme individuelle

En 2017, les entreprises individuelles représentent 86 % des créations pures, en baisse de 9 % par rapport à 2016. Les créations d'entreprises sous forme individuelle diminuent dans tous les secteurs d'activités et en particulier dans celui de la construction (- 22 %) comparé à 2016.

Les sociétés constituent 14 % des créations totales soit deux points de mieux que l'an passé. Trois sociétés sur cinq choisissent la forme de S.A.R.L. soit 235 unités, en progression de 5 % relativement à 2016. Les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (E.U.R.L) constituent la deuxième forme juridique la plus adoptée avec 113 unités.



4.2 Peu de salarié à la création

Parmi les 2 814 entreprises créées en 2017, à peine 1 % des entreprises sont employeuses au moment de leur

création. Le créateur assure d'abord son propre emploi. Seules 119 entreprises ont déclaré au moins un salarié à la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) de janvier à décembre 2017 soit 26 % de moins que l'an passé. La moitié de ces entreprises relève du secteur des services dont 28 % font partie de la restauration. Les secteurs du commerce et de la construction représentent 23 % et 18 % des entreprises ayant déclaré un salarié.

Quatre entreprises sur cinq ayant embauché durant l'année sont des sociétés dont 65 % relèvent de la forme de S.A.R.L. Ces sociétés siègent principalement dans les Îles Du Vent (86 %).

Seulement 1 % de l'ensemble des entreprises individuelles créées ont embauché au moins un salarié au cours de l'année 2017, surtout dans les services (11) et la construction (9).

Sur les 1 041 entreprises réactivées en 2017, exclusivement constituées sous la forme individuelle, 4 % ont déclaré au moins un salarié sur cette période. La majorité de ces embauches ont lieu dans les services (71 %).





En 2017, le taux de création brut des entreprises s'établit à 11 % et revient à son niveau de 2015. En tenant compte des réactivations, ce taux s'élève à 15 %. Le secteur des Activités de services administratifs et de soutien reste le plus dynamique cette année avec un taux de création brut de 19 % suivi des Industries extractives.

Les radiations augmentent de 3 % en 2017 et restent inférieures aux créations nouvelles.

Dans l'année 2017, 17 % des entreprises créées en 2016 ont cessé leur activité et 7 % ont embauché au moins un salarié.■

| Tab.1 - TAUX DE CRÉATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2016 | | | | | | | | | |
|---|--------------------------|------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|--|--|--|--|
| | Taux de création 2017 | Stock au 31/12/2017 | Créations 2017 | Réactivations 2017 | Radiations 2017 | | | | |
| Unité : nombre | (%) | | | | | | | | |
| Industries extractives | 18 | 42 | 7 | 1 | 2 | | | | |
| Industrie manufacturière | 8 | 2 480 | 195 | 96 | 226 | | | | |
| Production et distribution d'électricité, de gaz, | | | | | | | | | |
| de vapeur et d'air conditionné | 5 | 44 | 2 | 0 | 1 | | | | |
| Production et distribution d'eau assainissement, | | | | | | | | | |
| gestion des déchets et dépollution | 9 | 36 | 3 | 0 | 1 | | | | |
| Construction | 9 | 3 581 | 325 | 165 | 438 | | | | |
| Commerce réparation d'automobiles et de | | | | | | | | | |
| motocycles | 7 | 5 312 | 390 | 167 | 467 | | | | |
| Transports et entreposage | 10 | 1 139 | 109 | 50 | 94 | | | | |
| Hébergement et restauration | 10 | 2 075 | 192 | 85 | 190 | | | | |
| Information et communication | 14 | 521 | 67 | 12 | 34 | | | | |
| Activités financières et d'assurance | 5 | 242 | 11 | 4 | 14 | | | | |
| Activités immobilières | 13 | 375 | 45 | 9 | 34 | | | | |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 11 | 1 930 | 201 | 66 | 146 | | | | |
| Activités de services administratifs et de soutien | 19 | 2 204 | 373 | 120 | 296 | | | | |
| Enseignement | 16 | 1 779 | 263 | 60 | 202 | | | | |
| Santé humaine et action sociale | 15 | 1 788 | 261 | 78 | 212 | | | | |
| Arts, spectacles et activités récréatives | 9 | 803 | 68 | 34 | 50 | | | | |
| Autres activités de services | 13 | 2 409 | 302 | 94 | 359 | | | | |
| Total général | 11 | 26 760 | 2 814 | 1 041 | 2 766 | | | | |

Source : ISPF (champ ICS)

20 %

En 2017, le nombre de créations pures a progressé de 20 % dans la subdivision des Tuamotu-Gambier.







POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du Répertoire des Entreprises de la Polynésie française géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les évènements de créations, radiations, réactivations enregistres dans le fichier du 1er au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit champ ICS). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'unité statistique retenue est l'entreprise ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- Les créations pures ou primo créations qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- Les réactivations ou réinscriptions concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le taux de création d'entreprises rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

L'entreprise personnelle est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise.

La société unipersonnelle ou EURL est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF



Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Karine ELLACOTT Dépôt légal : Février 2019 • ISSN 1247-7370 • © ISPF